

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »

Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 mai 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Chérif BEN ZINA.

ACTIF (Chiffres en dinars tunisien)	2013			Exercice 2012 Montant Net
	BRUT	Amort & Prov	NET	
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	24 718,440	16 713,952	8 004,488	4 468,623
AC13 Fonds commercial	16 399 952,084	2 462 239,381	13 937 712,703	14 757 710,307
	16 424 670,524	2 478 953,333	13 945 717,191	14 762 178,930
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	72 500,000	27 728,767	44 771,233	59 271,233
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	55 734,983	32 403,051	23 331,932	33 080,974
	128 234,983	60 131,818	68 103,165	92 352,207
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	495 000,000	3 458,219	491 541,781	0,000
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	13 487 446,436	1 738 872,562	11 748 573,874	10 338 030,761
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	58 742 120,000		58 742 120,000	54 012 710,000
AC334 Autres prêts			0,000	0,000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	9 500 000,000		9 500 000,000	1 000 000,000
	82 224 566,436	1 742 330,781	80 482 235,655	65 350 740,761
AC4 Placements représentant les prov techniques afférentes aux c.u.c	0,000	0,000	0,000	0,000
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises				
AC520 Provision d'assurance vie				
AC530 Provision pour sinistres vie	46 897,000	0,000	46 897,000	0,000
AC531 Provision pour sinistres non vie				
	46 897,000	0,000	46 897,000	0,000
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	1 987 998,039		1 987 998,039	2 160 705,717
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	928 499,911	48 492,678	880 007,233	832 122,829
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	39 025,691		39 025,691	17 241,977
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	2 578,747		2 578,747	2 455,702
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	0,000		0,000	199 860,303
AC633 Débiteur divers	183 286,692		183 286,692	102 071,981
	3 141 389,080	48 492,678	3 092 896,402	3 314 458,509
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	2 814 921,591		2 814 921,591	5 213 813,582
AC72 Charges reportées				
AC721 frais d'acquisition reportés				
AC722 Autres charges à répartir				
	2 814 921,591		2 814 921,591	5 213 813,582
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	2 322 938,385		2 322 938,385	2 127 692,650
AC733 Autres comptes de régularisation	2 076,574		2 076,574	4 593,523
	2 325 014,959		2 325 014,959	2 132 286,173
Total de l'actif	107 105 694,573	4 329 908,610	102 775 785,963	90 865 830,162

Capitaux Propres & Passifs		31/12/2013	31/12/2012
(Chiffres en dinars tunisien)			
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	8 000 000,000	5 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	297 414,124	113 569,472
CP4	Autres Capitaux Propres	14 000 000,000	14 000 000,000
CP5	Résultat reporté	2 854 919,001	1 063 579,179
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 152 333,125	20 177 148,651
CP6	Résultat de l'exercice	2 113 303,925	2 099 493,454
Total capitaux propres avant affectation		27 265 637,050	22 276 642,105
PASSIFS			
PA2	Provisions pour risques et charges		
		0,000	0,000
PA3	Provisions techniques brutes		
PA320	<i>Provision d'assurance vie</i>	66 912 871,967	58 539 620,801
PA330	<i>Provision pour sinistres</i>	3 719 782,501	3 650 412,125
PA340	<i>Provision pour participation aux bénéfices</i>	1 243 233,000	812 109,824
PA350	<i>Provision pour égalisation & équilibrage</i>	188 048,574	148 550,511
PA360	<i>Autres provisions techniques</i>		
		72 063 936,042	63 150 693,261
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte	0,000	0,000
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	0,000	0,000
PA6	Autres dettes		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 877 812,335	4 926 296,913
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	116 457,327	43 343,120
PA63	Autres dettes		
PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>		
PA632	<i>Personnel</i>	88 924,626	85 484,993
PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	345 275,663	318 907,233
PA634	<i>Créditeurs divers</i>	16 242,920	5 452,537
		3 444 712,871	5 379 484,796
PA7	Autres passifs		
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	1 500,000	59 010,000
		1 500,000	59 010,000
		75 510 148,913	68 589 188,057
	Total du passif	75 510 148,913	68 589 188,057
Total des capitaux propres et passifs		102 775 785,963	90 865 830,162

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE (Chiffres en dinars tunisien)		2013			Opérations nettes 2012
		Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	
PRV1	Primes				
	PRV11 Primes émises et acceptées	27 127 801,690	-513 027,615	26 614 774,075	27 667 948,090
		27 127 801,690	-513 027,615	26 614 774,075	27 667 948,090
PRV2	Produits de placements				
	PRV21 Revenus des placements	4 087 620,953		4 087 620,953	3 367 287,366
	PRV22 Produits des autres placements	83 149,009		83 149,009	79 150,723
	sous total 2a	4 170 769,962	0,000	4 170 769,962	3 446 438,089
	PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placement	852 436,777		852 436,777	34 648,196
	PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	56 151,864		56 151,864	170 611,291
	sous total 2	5 079 358,603	0,000	5 079 358,603	3 651 697,576
PRV2	Autres Produits Techniques	16 481,670		16 481,670	0,000
CHV1	Charge de sinistres				
	CHV11 Montants payés	-9 006 849,895	239 526,000	-8 767 323,895	-8 539 923,777
	CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-69 370,376	46 897,000	-22 473,376	-230 493,815
	sous total 3	-9 076 220,271	286 423,000	-8 789 797,271	-8 770 417,592
CHV2	Variation des autres provisions techniques				
	CHV21 Provision d'assurance vie	-8 373 251,129		-8 373 251,129	-9 071 348,625
	CHV22 Autres provisions techniques	-39 498,063		-39 498,063	-28 670,997
	CHV23 Provision sur contrats en unité de compte				
	sous total 4	-8 412 749,192	0,000	-8 412 749,192	-9 100 019,622
CHV3	Participations aux bénéfécies et ristournes	-431 123,213	0,000	-431 123,213	
CHV4	Frais d'exploitation				
	CHV41 Frais d'acquisition	-6 763 220,325		-6 763 220,325	-7 075 023,492
	CHV43 Frais d'administration	-2 404 012,803		-2 404 012,803	-2 161 311,615
	CHV44 Commissions reçues des réassureurs				
	sous total 5	-9 167 233,128	0,000	-9 167 233,128	-9 236 335,107
CHV5	Autres charges techniques	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV9	Charges de placements				
	CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charge	-70 063,621		-70 063,621	-154 489,555
	CHV92 Correction de valeur sur placements	-1 738 872,562		-1 738 872,562	-852 436,777
	CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-79 069,159		-79 069,159	-150 872,025
	sous total 6	-1 888 005,342	0,000	-1 888 005,342	-1 157 798,357
CHV10	Moins values non réalisées sur placements	-40 285,948	0,000	-40 285,948	-45 122,389
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	3 208 024,869	-226 604,615	2 981 420,254	3 009 952,599

ETAT DE RESULTAT NON TECHNIQUE			2013	2012
(Chiffres en dinars tunisien)				
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	.+/-	2 981 420,254	3 009 952,599
	Sous total 1		2 981 420,254	3 009 952,599
PRNT2	Autres produits non techniques	+	2 789,371	19 609,344
CHNT3	Autres charges non techniques	-	0,000	0,000
	Sous total 2		2 789,371	19 609,344
	Résultat provenant des activités ordinaires		2 984 209,625	3 029 561,943
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	870 905,700	930 068,489
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		2 113 303,925	2 099 493,454
	Résultat net de l'exercice		2 113 303,925	2 099 493,454

Tableau des engagements reçus et donnés	2013	2012
(Chiffres en dinars tunisien)		
Engagements reçus	0,000	0,000
Engagements donnés		
HB21 <i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	0,000	0,000
HB22 <i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>	0,000	0,000
HB23 <i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	0,000	0,000
HB24 <i>Autres engagements donnés</i>	0,000	0,000
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0,000	0,000
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0,000	0,000
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0,000	0,000
Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0,000	0,000

FLUX DE TRESORERIE	Notes	2013	2012
(Chiffres en dinars tunisien)			
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés	F1	27 437 593,303	28 188 912,042
Sommes versées pour paiement des sinistres	F2	-9 006 849,895	-8 908 786,939
Commissions versées aux intermédiaires	F3	-6 763 220,325	-7 075 023,492
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F4	-981 055,164	-812 106,762
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F5	0,000	0,000
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F6	-43 717 773,562	-26 313 190,059
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F7	27 593 490,868	15 746 233,901
Taxes sur les assurances versées au Trésor	F8	0,000	0,000
Produits financiers reçus	F9	2 401 721,950	1 384 826,813
Impôts sur les bénéfices payés	F10	-451 667,099	-1 885 439,960
Autres mouvements	F11	-395 269,811	-601 771,853
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-3 883 029,735	-276 346,309
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F12	-18 362,256	-87 026,691
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F13	0,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F14	-495 000,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F15	0,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F16	-1 002 500,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F17	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-1 515 862,256	-87 026,691
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	F18	3 000 000,000	0,000
Dividendes et autres distributions	F19	0,000	0,000
Encaissements provenant d'emprunts	F20	0,000	0,000
Remboursements d'emprunts	F21	0,000	0,000
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	F22	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		3 000 000,000	0,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		-2 398 891,991	-363 373,000
Trésorerie de début d'exercice		5 213 813,582	5 577 186,582
Trésorerie de fin d'exercice		2 814 921,591	5 213 813,582

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 /12/2013

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne Vie (CARTE Vie) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1 - Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie

Siège Social : Immeuble CARTE Lot BC4 Centre Urbain Nord Tunis (Tunisie)

Capital Social : 8 MD

Tel : 71 184 160 / Fax : 71 184 170

RC : B 0122128 2010

E-mail : dprp@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président du Conseil : Mr Hassine DOGHRI

Administrateurs :

Abderrahmen FATMI : Représentant de la CARTE Assurances

Mehdi DOGHRI : Administrateur indépendant

Radhi Meddeb : Administrateur indépendant

3- Les clients

La société « CARTE VIE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « CARTE VIE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients.

Les Particuliers

La société « CARTE VIE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « CARTE VIE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : décès, assurance vie et retraite.

4 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « CARTE VIE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents, courtiers et banques.

5 - Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	04	53 861
- Agents d'exécution	01	15 169
- Personnel d'encadrement	04	98 519
- Cadres supérieurs	15	362 764
- Cadres de direction	01	150 841
TOTAL	25	681 154

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

A1 : Provisions d'assurance vie :

Les provisions mathématiques : calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

Provisions mathématiques de rente : calcul informatisé dossier par dossier.

Provision pour sinistres à payer : calcul informatisé contrat par contrat. Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêté.

Provision d'égalisation : Montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

A.2. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêté à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins-value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

B - Les régularisations :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquisées et Non Emise) évaluation, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrière (notamment contentieux).

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué en fonction du taux de cession.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé est affecté aux primes à annuler.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul extra comptable.

C.2. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2013 la somme de 16 424 670,524 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2013 la somme de 2 478 953,333 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2013	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	16 399 952,084	1 642 241,777	819 997,604	2 462 239,381	13 937 712,703
Logiciels	24 718,440	8 971,377	7 742,575	16 713,952	8 004,488
Total	16 424 670,524	1 651 213,154	827 740,179	2 478 953,333	13 945 717,191

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2013 la somme de 128 234,983 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2013 la somme de 60 131,818 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2013	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de Transport	72 500,000	13 228,767	14 500,000	27 728,767	44 771,233
Matériel Informatique	47 504,976	15 191,426	15 242,528	30 433,954	17 071,022
Matériel de Bureau	8 230,007	378,767	1 590,330	1 969,097	6 260,910
Total	128 234,983	28 798,960	31 332,858	60 131,818	68 103,165

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent au 31/12/2013 la somme de 82 224 566,436 Dinars.

Libelle	Placement Brut	Amort/Prov.	Placement Net 2013	Placement Net 2012
Titres à revenus variables	13 487 446,436	1 738 872,562	11 748 573,874	10 338 030,761
Titres à revenus fixes	68 737 120,000	3 458,219	68 733 661,781	55 012 710,000
Total	82 224 566,436	1 742 330,781	80 482 235,655	65 350 740,761

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques au 31/12/2013 est de 46 897,000 contre une valeur nulle au 31/12/2012.

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2013 la somme de 1 987 998,039 Dinars.

Libelle	2013	2012
Primes acquises et non émises	1 994 113,165	2 163 038,168
Provision pour Annulation Primes	6 115,126	2 332,451
Total	1 987 998,039	2 160 705,717

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2013 la somme nette des primes à recevoir soit 880 007,233 Dinars contre une valeur de 832 122,829 Dinars au 31/12/2012.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 185 865,439 Dinars en 2013 contre 304 387,986 en 2012.

Libellés	2013	2012
Personnel	2 578,747	2 455,702
Débiteurs divers	183 286,692	102 071,981
Etat, organisme de sécurité sociale	0,000	199 860,303
Total	185 865,439	304 387,986

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Le total de la trésorerie au 31/12/2013 s'élève à 2 814 921,591 Dinars.

Libelles	2013	2012
Banques	2 814 247,852	5 043 499,928
CCP	510,277	169 250,470
Caisses	163,462	1 063,184
Total	2 814 921,591	5 213 813,582

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 2 325 014,959 Dinars en 2013 contre 2 132 286,173 en 2012.

Libellés	2013	2012
Intérêts courus et non échus	2 258 503,386	1 981 271,703
Primes sur remboursement BTA	64 434,999	146 420,947
Autres charges constatées d'avance	451,067	449,668
Produits à recevoir	1 625,507	4 143,855
Total	2 325 014,959	2 132 286,173

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)

	01/01/2013 avant affectation	Affectations et imputations	Réduction de Capital	Augmentation de Capital	Résultat 2013	Variation 2013	Situation au 31/12/2013
Capital social	5 000 000	-	-	3 000 000	-	-	8 000 000
Fonds social	49 697	150 000			-	-124 309	75 388
Réserves liées au capital social	14 000 000	-			-	-	14 000 000
Réserves légales	63 873	158 154			-	-	222 026
Réserves facultatives	-	-			-	-	0
Report à nouveau	1 063 579	1 791 340			-	-	2 854 919
Résultat de l'exercice	2 099 493	-2 099 493			2 113 304	-	2 113 304
Total	22 276 642	-	-	3 000 000	2 113 304	-124 309	27 265 637

Le résultat par action de la CARTE VIE en 2013 est de 2,642 Dinars.

Le capital social de la société « CARTE Vie » est composé de 800 000 actions dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
CARTE ASSURANCES	783 150	97,89%
COFITE SICAF	5 000	0,63%
COTIF SICAR	340	0,04%
CITE	170	0,02%
Mr Hassine Doghri	10 000	1,25%
Mr Mehdi Doghri	340	0,04%
Mme Afifa Boughzou	1 000	0,13%
Total	800 000	100%

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2013 la somme de 72 063 936,042 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2013	2012
Provisions Mathématiques	66 912 871,967	58 539 620,801
Provision pour participation aux bénéfiques	1 243 233,000	812 109,824
Provisions pour sinistres à payer	3 719 782,501	3 650 412,125
Provisions d'égalisations et équilibrage	188 048,574	148 550,511
Total	72 063 936,042	63 150 693,261

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2013 la somme de 2 877 812,335 Dinars.

Libellés	2013	2012
Commissions à payer	332 183,685	441 686,672
Comptes courants agents	4 402,825	13 322,601
Ristournes à payer	36 024,595	36 135,767
Primes en attente D'affectation	2 505 201,230	4 435 151,873
Total	2 877 812,335	4 926 296,913

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 116 457,327 en 2013 contre une valeur de 43 343,120 au 31/12/2012.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2013 la somme de 450 443,209 Dinars.

Libellés	2013	2012
Personnel	88 924,626	85 484,993
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	345 275,663	318 907,233
Créditeurs Divers	16 242,920	5 452,537
Total	450 443,209	409 844,763

PA7 – Autres comptes de régularisation Passif

Les autres comptes de régularisation passif représentent le montant des charges à payer.

IV - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRV1 Primes :

Les primes émises et acceptées nettes de réassurances s'élèvent à 26 614 774,075 Dinars en 2013 contre 27 667 948,090 en 2012.

PRV2 Produits de placements :

Les produits de placements s'élèvent à 5 079 358,603 Dinars en 2013 contre 3 651 697,576 Dinars en 2012.

PRV4 Autres Produits Techniques :

Les autres produits techniques représentent la variation de la provision pour quittances arriérées.

CHV1 Charges de sinistres et prestations payées :

Les charges de sinistres et prestations payées totalisent la somme nette de 8 789 797,271 Dinars en 2013 contre 8 770 417,592 Dinars en 2012 détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes 2012
Sinistres et prestations payées payés	9 006 849,895	239 526,000	8 767 323,895	8 539 923,777
Var. Prov. RAR	69 370,376	46 897,000	22 473,376	230 493,815
Total	9 076 220,271	286 423,000	8 789 797,271	8 770 417,592

CHV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste Variation des autres provisions techniques représente les variations de la provision mathématiques et de la provision d'égalisation et s'élève à 8 412 749,192 Dinars en 2013 contre 9 100 019,622 Dinars en 2012.

CHV3 Participations aux bénéfiques et ristournes :

Le poste Participations aux bénéfiques et ristournes représente la variation de la provision pour participation aux bénéfiques.

CHV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation totalisent la somme de 9 167 233,128 Dinars en 2013 contre 9 236 335,107 Dinars en 2012 détaillés comme suit :

Libellés	2013	2012
Frais d'acquisition	6 763 220,325	7 075 023,492
Frais d'administration	2 404 012,803	2 161 311,615
Total	9 167 233,128	9 236 335,107

CHV9 Charges de placements:

Les charges de placements s'élèvent à 1 888 005,342 Dinars en 2013 contre 1 157 798,357 Dinars en 2012.

CHV10 Moins values non réalisées sur placements:

Les moins values non réalisées sur placements s'élèvent à 40 285,948 Dinars en 2013 contre 45 122,389 Dinars en 2012.

RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique est de 2 981 420,254 en 2013 contre 3 009 952,599 Dinars en 2012.

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques s'élèvent à 2 789,371 Dinars en 2013 contre 19 609,344 Dinars en 2013.

V - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Il s'agit des encaissements des primes à recevoir et des acomptes de primes d'un montant de 27 437 593,303 Dinars.

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Il s'agit des Décaissements pour sinistres d'un montant de 9 006 849,895 Dinars.

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 6 763 220,325 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel s'élèvent à 981 055,164 Dinars.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

- Emprunt obligataire : 6 500 000,000 Dinars

- Placement Bancaires : 8 500 000,000 Dinars

- Actions: 3 217 773,562 Dinars

- Certificat de Dépôt : 24 500 000,000 Dinars

-Bons de Trésors : 1 000 000,000 Dinars

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers:

- Actions: 2 437 490,868 Dinars

- Placements Bancaires : 2 500 000,000 Dinars

- Obligations : 2 930 590,000 Dinars

- Certificat de Dépôt : 19 725 410,000 Dinars

F 9 : Produits financiers reçus :

- Intérêts : 2 078 081,628 Dinars

- Dividendes : 323 640,322 Dinars

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Il s'agit de des trois acomptes provisionnels 2013.

F 11 : Autres mouvements :

- CNSS : 212 679,307 Dinars

- Autres impôts et taxes : 182 590.504 Dinars

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles
:

- Matériel informatique : 13 983,000 Dinars

- Matériel de Bureau : 4 379,256 Dinars

VI Notes complémentaires :

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12

3-Ventilation des charges du personnel :

-Les salaires : 860 890,399 Dinars

-Les charges sociales : 164 242,824 Dinars

4-Les charges de commissions :

- Commissions banques et poste : 6 579 122,141

- Commissions agents généraux : 81 988,226

- Commissions courtiers : 102 109,958

5-Provisions techniques d'assurance vie :

- Charges des provisions d'assurance vie à la clôture : 72 063 936,042 Dinars

- Charges des provisions d'assurance vie à l'ouverture: 63 150 693,261 Dinars

ANNEXE N°8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	13 440,000	11 278,440		24 718,440	8 971,377		7 742,575				16 713,952		8 004,488
Fonds commercial	16 399 952,084			16 399 952,084	1 642 241,777		819 997,604				2 462 239,381		13 937 712,703
Total actifs incorporels	16 413 392,084	11 278,440	0,000	16 424 670,524	1 651 213,154	0,000	827 740,179	0,000	0,000	0,000	2 478 953,333	0,000	13 945 717,191
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	72 500,000			72 500,000	13 228,767		14 500,000				27 728,767		44 771,233
Autres installations, outillage et mobilier	48 651,167	7 083,816		55 734,983	15 570,193		16 832,858				32 403,051		23 331,932
Total actifs corporels d'exploitation	121 151,167	7 083,816	0,000	128 234,983	28 798,960	0,000	31 332,858	0,000	0,000	0,000	60 131,818	0,000	68 103,165
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation		495 000,000		495 000,000	0,000		3 458,219					3 458,219	491 541,781
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation													
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	11 190 467,538	8 415 112,899	6 118 134,001	13 487 446,436		852 436,777		1 738 872,562		852 436,777		1 738 872,562	11 748 573,874
Obligations et autres titres à revenus fixe	54 012 710,000	8 500 000,000	3 770 590,000	58 742 120,000									58 742 120,000
Autres prêts													
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000,000	32 000 000,000	23 500 000,000	9 500 000,000									9 500 000,000
Placements des contrats en unité de compte													
Total placements	66 203 177,538	49 410 112,899	33 388 724,001	82 224 566,436	0,000	852 436,777	3 458,219	1 738 872,562	0,000	852 436,777	0,000	1 742 330,781	80 482 235,655
Total Général	82 737 720,789	49 428 475,155	33 388 724,001	98 777 471,943	1 680 012,114	852 436,777	862 531,256	1 738 872,562	0,000	852 436,777	2 539 085,151	1 742 330,781	94 496 056,011

ANNEXE N° 9
Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	495 000,000	491 541,781		3 458,219
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	13 487 446,436	11 748 573,874		1 738 872,562
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	58 742 120,000	58 742 120,000		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	9 500 000,000	9 500 000,000		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	82 224 566,436	80 482 235,655	0,000	1 742 330,781
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	82 224 914,333	80 482 583,552		1 742 330,781
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les				
provisions techniques	3 252 959,011	3 252 959,011		
TOTAL	85 477 873,344	83 735 542,563	0,000	1 742 330,781

ANNEXE N° 10
Etat des règlements et des provisions pour sinistres (protection) à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 011	2 012	2 013
<i>Inventaire 2013</i>			
Règlements cumulés	365 376	1 698 933	1 270 713
Provisions pour sinistres	622 215	896 229	1 000 910
Total charges des sinistres	987 591	2 595 162,129	2 271 623
Primes acquises	16 843 490	16 996 611	17 166 086
% sinistres / primes acquises	5,86%	15,27%	13,23%

ANNEXE N° 11
Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus & frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations		323 640,322	323 640,322
Revenu des autres placements		3 763 980,631	3 763 980,631
Autres revenus financiers		83 149,009	83 149,009
Total produits des placements	0,000	4 170 769,962	4 170 769,962
Intérêts			
Frais externes		70 063,621	70 063,621
Autres frais			
Total charges des placements	0,000	70 063,621	70 063,621

ANNEXE N° 12
Résultat technique par catégorie d'assurance vie

LIBELLES	Temporaires Décès	Epargnes	TOTAL
Primes	17 166 085,835	9 961 715,855	27 127 801,690
Charges de prestations	-3 335 022,633	-5 671 827,266	-9 006 849,899
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-3 944 220,617	-4 969 022,164	-8 913 242,781
Solde de souscription	9 886 842,585	-679 133,575	9 207 709,010
Frais d'acquisition	-6 666 007,260	-97 213,065	-6 763 220,325
Autres charges de gestion nettes	-1 509 030,560	-875 711,202	-2 384 741,762
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-8 175 037,820	-972 924,267	-9 147 962,087
Produits nets de placements	1 260 426,925	1 890 640,388	3 151 067,313
Solde financier	1 260 426,925	1 890 640,388	3 151 067,313
Primes cédées et/ou retrocédées	-513 027,611		-513 027,611
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	239 526,000		239 526,000
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	46 897,000		46 897,000
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires			0,000
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-226 604,611		-226 604,611
Résultat technique	2 745 627,079	238 582,546	2 984 209,625
<u>Informations complémentaires</u>			
Montant des rachats			
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	28 245 228,574	40 098 924,930	68 344 153,504
Provisions techniques brutes à l'ouverture (*)	26 723 307,406	36 427 385,855	63 150 693,261
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

DECOMPTE FISCAL

(Chiffres en dinars tunisien)

I- Bénéfice comptable avant impôt :		2 984 209,625
II- Réintégrations :		1 826 959,924
- Provision pour créances douteuses	46 964,854	
- Provision pour annulation primes	3 782,675	
- Provision pour congés payés	47 844,006	
- Charges non déductibles(Amortissement Fonds de Commerce)	819 997,604	
- Timbres de Voyage	60,000	
- Provision pour dépréciation des titres cotés	886 435,785	
- Jetons de Presence	21 875,000	
III- Déductions :		436 431,364
- Reprise sur provision pour créances douteuses	64 974,348	
- Reprise sur provision pour annulation primes	2 332,451	
- Dividendes encaissés	323 640,322	
- Reprise sur provision des congés payés	45 484,243	
- Intérêts des comptes en devises	0,000	
- Reprise sur provision risques et charges	0,000	
- Plus Value des actions cotées en bourse	0,000	
IV- Bénéfice fiscal avant imputation des provisions fiscalement déductibles		4 374 738,185
- Déduction des provisions pour dépréciation des titres	886 435,785	
V- Bénéfice fiscal après imputation des provisions		3 488 302,400
- Déduction pour réinvestissement financier exonéré		
Limite autorisée	1 000 000,000	
V- Bénéfice fiscal imposable		2 488 302,400
Arrondi au dinars Supérieur		2 488 302,000
VI- Impôts sur les sociétés dû		870 905,700
Minimum d'impôt dû		697 660,480

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif au contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE VIE », arrêtés au 31 Décembre 2013.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2013, un total bilan net de 102 775 785,963 Dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice 2013 de 2 113 303,925 Dinars.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES CARTE VIE » au 31 Décembre 2013. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE VIE » au 31 Décembre 2013 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1er Janvier 2013 au 31 Décembre 2013 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ASSURANCES CARTE VIE » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 28 Avril 2014

P/CMC-DFK International

Chérif BEN ZINA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- 1- Au 31 Décembre 2013, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE » affiche un solde débiteur de 152 064 DT. Ce compte n'est pas rémunéré.
- 2- La société a conclu un contrat de location avec la société mère « ASSURANCES CARTE » au titre duquel, la société « ASSURANCES CARTE VIE » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à une augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011 pour une période de trois années renouvelables. La charge de l'exercice 2013 est de 51 212 Dinars.

II-Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

La Direction Générale perçoit des rémunérations nettes pour 99 455 Dinars correspondant aux salaires et autres avantages de l'exercice 2013.

Le Président du Conseil d'Administration perçoit des rémunérations nettes pour 40 000 Dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2014

P/CMC-DFK International
Chérif BEN ZINA